

Nouveau Plaisance

De juin à
décembre
2026

Carnet de chantier

Plus vertes, plus sécurisées :
les rues du quartier se transforment



ma rue
mon quartier
ma ville

Perspective de l'avenue Chasteland © Colas Vienne

metropole.nantes.fr/projet-orvault-plaisance

LE QUARTIER PLAISANCE POURSUIT SA TRANSFORMATION !

Le quartier Plaisance change peu à peu. Actuellement, des logements sont rénovés pour le confort des habitants et habitantes et pour réduire les factures d'énergie. De nouveaux logements et équipements vont être construits. Les rues évoluent pour laisser plus de place aux piétons, aux vélos et à la nature.

L'objectif est simple : mieux vivre ensemble et renforcer les qualités du quartier.

Les travaux d'espaces publics

À partir de fin juin 2026, les travaux d'aménagement des espaces publics vont commencer. Les avenues de Chasteland, de la Vilaine et la rue des Mimosas sont concernées. L'allée du Thouet va donner place à une nouvelle rue, nommée allée du Trieux.

La livraison de l'ensemble des espaces publics est prévue d'ici fin 2028. Certains aménagements seront réalisés de manière provisoire. Leur finalisation interviendra à l'issue d'autres travaux à venir, telles que la résidence du Chêne Rouge ou la réhabilitation du Thouet.



Favoriser les déplacements à pied et à vélo : les trottoirs sont élargis, les traversées piétonnes sont sécurisées, des pistes cyclables sont créées, la vitesse est limitée et les éclairages publics sont rénovés.



Plus de végétation : la majorité des arbres existants est conservée et de nouveaux sont plantés. Une partie des sols en bitume est remplacée par des espaces verts. La végétation est diversifiée grâce à la plantation de massifs et de fleurs.



Récupérer et valoriser l'eau de pluie : sur toutes les rues, différentes sortes de tranchées sont créées en bord de voie (fossé de Stockholm, noues, arbres de pluies, tranchée drainante...). Elles recueillent les eaux de pluie qui alimentent les végétaux et les plantations.

En pratique :

- **Début des travaux : lundi 29 juin sur l'avenue Chasteland**
- L'installation de la base-vie est prévue à partir du 16 juin 2026
- Les travaux vont être réalisés en différentes phases. À chaque étape et tout au long des travaux, des informations sur les impacts (stationnement, circulation...) seront données
- Un référent de l'entreprise en charge des travaux, CHARIER TP, sera présent tout au long du chantier et disponible à la base vie. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour toute question ou demande d'information
- En fin d'année sera distribué un nouveau carnet de chantier détaillant la suite des travaux sur l'avenue Chasteland jusqu'à leur finalisation prévue au printemps 2027



Avenue Chasteland - © Colas Vienne

FOCUS SUR LES TRAVAUX D'ESPACES PUBLICS

De juin 2026 au printemps 2027 : Avenue Chasteland

- Création d'une piste cyclable à double sens
- Élargissement des trottoirs et création d'espaces plantés
- Traversées piétonnes sécurisées. Un îlot central créé au niveau du parc de Plaisance
- Réaménagement du stationnement

En 2026 :

- Achèvement de la rénovation de la résidence Penfeld par Atlantique Habitations

2027 : Avenue de la Vilaine

- Création d'une piste cyclable à sens unique (contre sens cyclable)
- Réaménagement des trottoirs et du stationnement
- Végétalisation et plantation d'arbres
- Création d'une nouvelle entrée pour le parc

À partir de 2027 : Rue des Mimosas

- Poursuite du chaucidou (chaussée partagée entre véhicules et cyclistes, qui restent prioritaires)
- Réaménagement du stationnement
- Végétalisation et plantation d'arbres

À partir de 2026

- Démarrage d'une nouvelle construction (logements, résidence autonomie et future agence d'Atlantique Habitations) par Atlantique Habitations et MFLA
- Réhabilitation des immeubles du Thouet par Atlantique Habitations



À partir de 2027 : Allée du Trieux

- Prolongement en sens unique pour les voitures et double sens pour les vélos
- Vélos et piétons prioritaires
- Végétalisation et plantation d'arbres
- Création de stationnements

Juin à décembre 2026

2

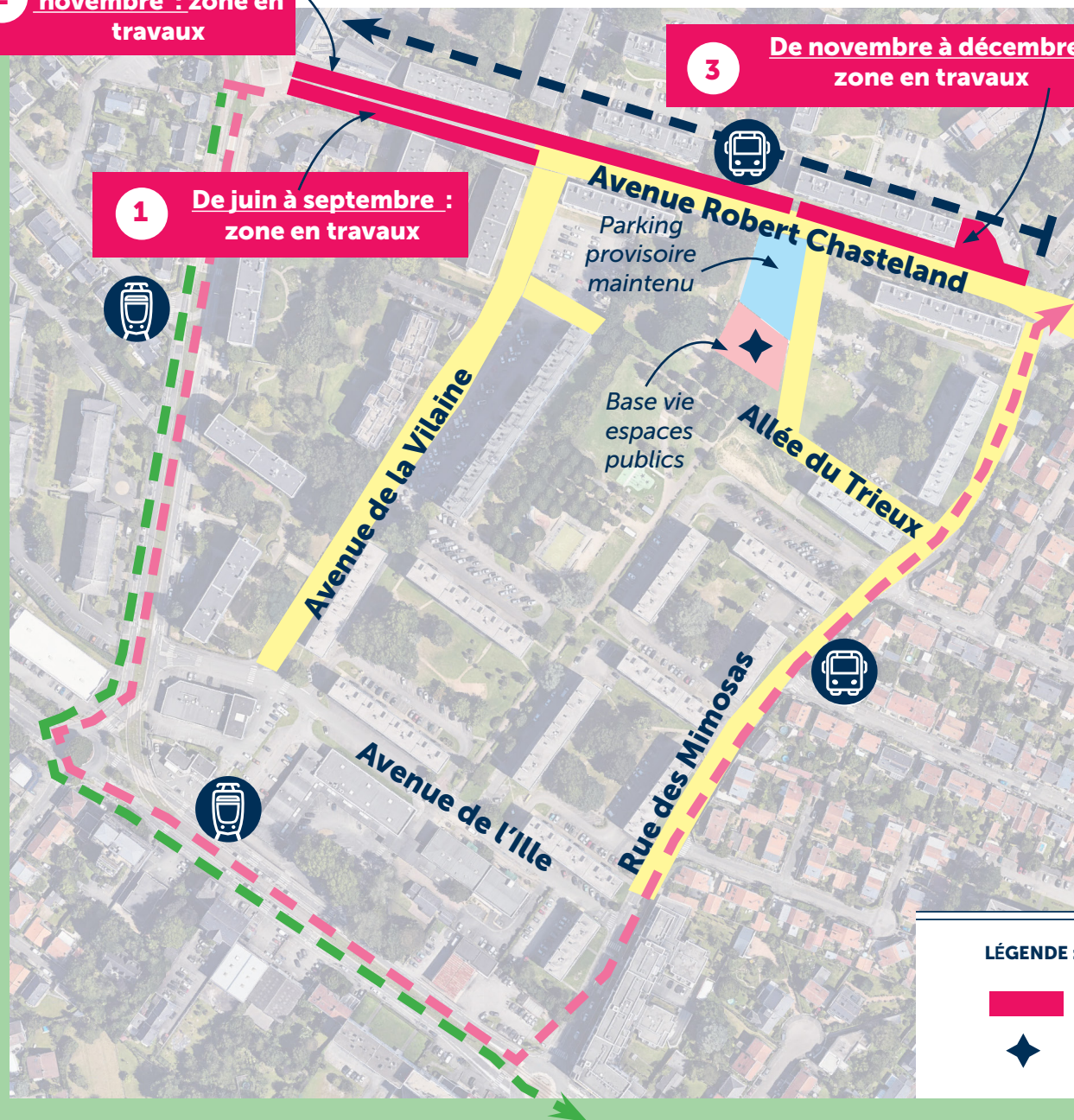
De septembre à novembre : zone en travaux

1

De juin à septembre : zone en travaux

3

De novembre à décembre : zone en travaux



Les interventions prévues :

- Le mobilier et les panneaux sont enlevés puis remis
- Démolition et rénovation des bordures et des revêtements de sols (pavés, enrobés, bétons..)
- Intervention sur les réseaux (électricité, eaux, canalisations...)
- Création d'espaces pour les plantations (arbres, massifs et fleurs)

En pratique :

- L'avenue Chasteland restera ouverte tout au long des travaux dans un sens uniquement pour les voitures, les deux roues et le bus 79 (direction Orvault)
- Dans l'autre sens, une déviation sera mise en place pour les voitures, les deux roues et le bus 79
- À partir du 29 juin, la ligne de bus 79 (direction Beauséjour) sera déviée sur toute la durée des travaux. Retrouvez les arrêts provisoires sur le site et l'application Naolib.fr ou directement aux arrêts de bus
- Pour les voitures et les deux-roues, les déviations seront adaptées au fur et à mesure. À noter par exemple : entre le 31 juillet et le 24 août, la déviation sera suspendue (sauf pour la ligne de bus)
- Les stationnements seront condamnés dans les zones de travaux. Le parking provisoire est maintenu
- La collecte des déchets est maintenue et adaptée pendant la durée des travaux

Des fermetures ponctuelles de rues et/ou d'accès résidentiels seront nécessaires. Une information spécifique sera diffusée au fur et à mesure afin de prévenir les riverains.

LÉGENDE :



Zone de travaux



Réfèrent chantier



Déviation bus 79
(direction Beauséjour)



Circulation maintenue



Déviation

CONTACTEZ-NOUS !

**Nous sommes là pour vous
aider et vous renseigner :**

Nantes Métropole Aménagement
02 40 41 01 30

Un référent de l'entreprise en charge des travaux,
CHARIER TP, sera présent tout au long du chantier
et disponible à la base vie. N'hésitez pas à vous
rapprocher de lui pour toute question ou demande.

Des cafés chantiers sont organisés régulièrement,
restez informés !

